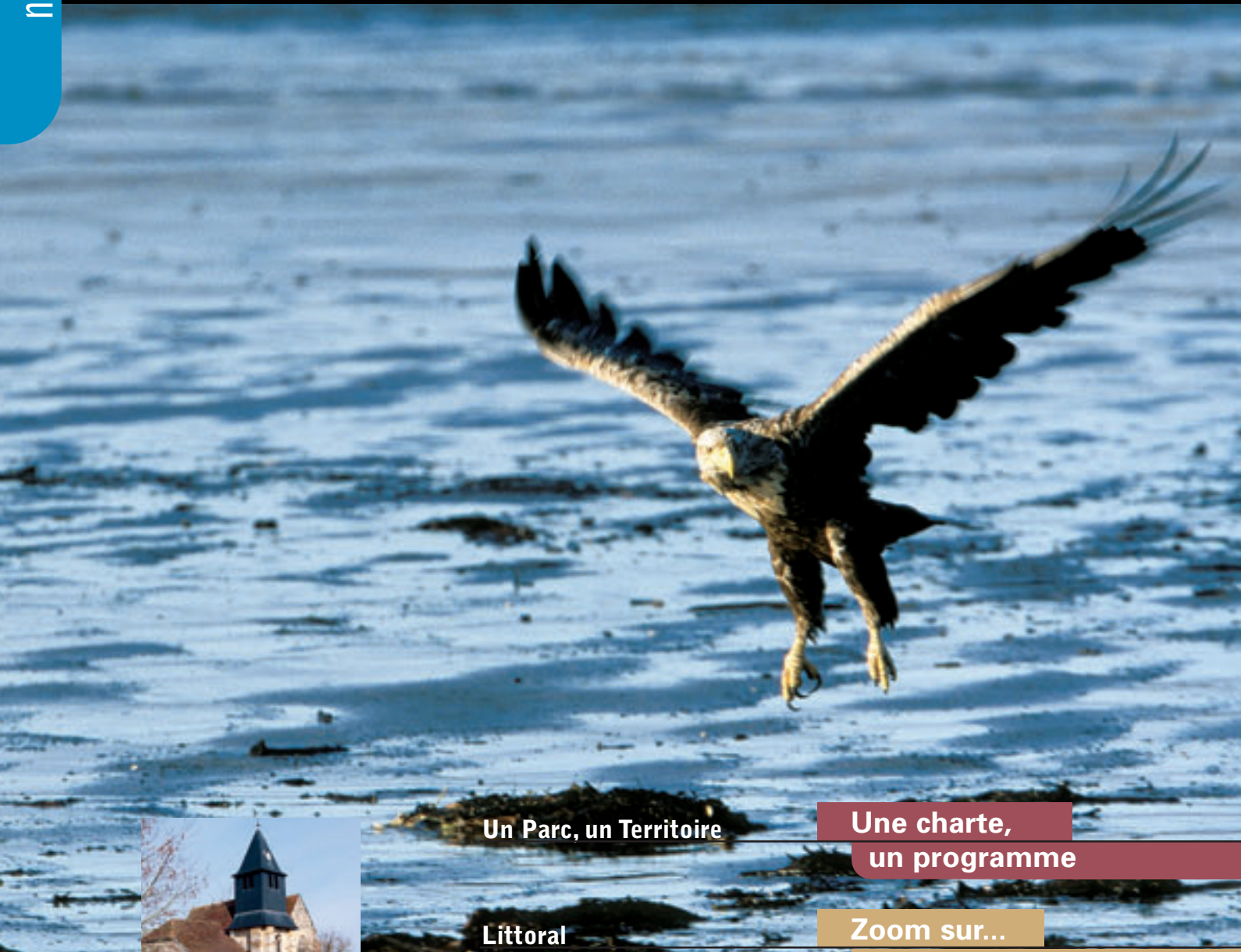


# territoire

magazine du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

# d'Orient



**Un Parc, un Territoire**

**Une charte,  
un programme**

**Littoral**

**Zoom sur...  
Dienville**

**Tourisme**

**Pluies d'étoiles  
sur Kawan**

**Environnement**

**Des aurochs  
en Forêt d'Orient**

**Economie**

**L'ORAC...  
relancée en 2010-2011**



Quelques faits marquants en 2009

Nous avons signé le 9 septembre dernier, la convention Aménagement du Territoire qui permet d'aider à hauteur de 1 600 000 € les projets communaux : équipements scolaires, maison médicale, Musée, etc... Une autre convention Environnement suivra dès le mois de mars sur la gestion de la biodiversité et de l'environnement du Parc dont notamment la trame verte et bleue.

En début d'année, nous avons, avec le Préfet, inauguré les 9 logements de Troyes Habitat dans le cadre du Pôle d'Excellence Rural Templier (Ecoconstruction, économies d'énergie, social...). Avec le Président ADNOT et Pascal LEGITIMUS, le 21 septembre dernier, nous avons visité le chantier du projet Egalis-handiclub financé à 40 % par l'Europe (fonds FEADER), l'Etat (fonds FNADT), la Région et le Département de l'Aube. Grâce au Pôle d'Excellence porté par le Parc, ce sera 45 emplois attendus et 50 lits prévus. Kawan a ouvert ses portes en juin avec une centaine d'emplacements en camping 4 étoiles.

L'Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC) est reconduite avec le recrutement d'une nouvelle chargée de mission depuis juin 2009. L'ORAC, c'est 1 500 000 € d'investissement, des commerçants et artisans et 320 000 € d'aides FISAC et de la Région. Ce sera 633 300 € d'aides à destination de l'artisanat et du commerce local sur la période 2010-2012.

Le Guide Architectural et Paysager, ce sera 50 000 € investis dans un guide des bonnes pratiques au profit des communes pour les aider dans l'instruction des permis de construire et la préservation de notre paysage architectural.

Le Parc, c'est aussi l'environnement. Les agriculteurs, sur les sites de Zone de Protection Spéciale, vont bénéficier de 727 000 € d'aides à travers Natura 2000 et les mesures Agri Environnementales sur 5 ans. Nous consacrons 73 000 € à l'éducation à l'environnement sachant que chaque commune peut avoir une animation gratuite d'une classe par an. Nous avons consacré 160 000 € à la réserve nationale en 2009. Bientôt, nous aurons une réserve naturelle régionale à Courteranges. L'espace faune préinauguré en septembre va ouvrir ses portes au public, le 21 mars, avec un sentier des sens accessible à tous les handicaps et scolaires, un projet avec l'ONF pour un montant global de 400 000 €.

Dans le domaine du Tourisme, le Parc a porté une action sur les voies équestres avec la maîtrise d'œuvre de l'ONF pour un montant proche de 90 000 €. Le Parc a géré le camping de Géraudot dans l'urgence (en moins d'une semaine), ce qui a démontré notre capacité à réagir vite et bien car le chiffre d'affaires est largement au-dessus des espérances (au moins un budget équilibré).

Pour le littoral, vous avez remarqué l'effort considérable sur la propreté et le fleurissement du site entièrement réalisé par les équipes techniques du Parc avec des moyens financiers du Conseil Général. Le fleurissement, les animations comme Festilacs, les soirées et les feux d'artifices organisés par l'association des commerçants créée sous l'impulsion du Parc sont autant d'actions qui dynamisent les sites touristiques. Dès le printemps, nous aurons un nouveau quai, une digue réhabilitée, éclairée et peut être accessible au public à terme. Nous attaquerons la partie vélovoie entre Lusigny - Mesnil et peut-être le cheminement piétonnier sur Mesnil. Le 25 mars 2010 au Comité Syndical destiné au vote du budget, nous ferons une présentation globale de la gestion et des actions menées par les Présidents de Commission en lien avec les agents du Parc.

2010 sera l'année d'un nouveau site Internet avec 72 000 € investis et 30 000 € sur des bornes tactiles pour accéder à l'information touristique et de services à la population, à tout moment et partout.

En 2010, VITAL PARC commencera à sortir de terre tandis qu'Egalis recevra ses premiers clients en juillet. En 2010, le Parc s'investira massivement dans l'assistance aux communes avec un nouveau conseiller en urbanisme et l'élaboration du SCOT. L'énergie sera aussi d'actualité avec la mise en œuvre effective du Plan Climat Énergie, nous allons pouvoir aider les communes, les entreprises et les particuliers à faire des économies d'énergie et à développer les énergies renouvelables comme nous le demande la nouvelle charte du Parc.



sommaire

Le Mot du Président  
"le Parc a 40 ans,  
le Parc a de l'avenir"

16 octobre 1970 - 16 octobre 2010 :

Voilà 40 ans que notre Parc existe, 40 ans c'est l'âge de raison et de maturité des projets et actions. Le Parc a prouvé que la forêt d'Orient est un véritable territoire de projets avec des actions innovantes, un gisement de savoir-faire et savoir-vivre ensemble, alliant écologie et économie. Ce qui confirme notre devise de Parc "Expérimenter aujourd'hui pour agir demain." Ces 40 ans seront pour nous une occasion de démontrer notre capacité à travailler ensemble. Différentes manifestations auront lieu les 16 et 17 octobre 2010, tous les habitants de notre région y sont invités. C'est dans le cadre de ces 40 ans et de son fil conducteur "le Parc a 40 ans, le Parc a de l'avenir" que nous souhaitons proposer des expositions comme "Le territoire du PNRFO d'hier à aujourd'hui" reposant sur l'histoire des lacs et du territoire de 1950 à 2010. Nous sommes d'ailleurs à la recherche de témoignages de photographies, de sculptures, de peintures ou de savoir-faire locaux, ... pouvant mettre en valeur notre territoire. Avis aux amateurs et collectionneurs.

2010 sera aussi l'année mondiale de la biodiversité. A ce titre, une exposition exceptionnelle et des animations seront proposées en lien avec nos 40 ans. Je vous invite toutes et tous à vous joindre à nous pour célébrer dignement ces 40 ans. Le "Parc a 40 ans, le Parc a de l'avenir" tel est le slogan de ces festivités. Je vous remercie et vous souhaite un Bon anniversaire à tous.

Le Président

<b>Une charte, un programme</b>	p. 1 à 3
<b>Zoom sur Dienville : motonautisme et développement durable</b>	p. 4 - 5
<b>Pluie d'étoiles</b> sur Kawan	p. 6
<b>Expositions temporaires</b> à la Maison du Parc	p. 7
<b>Des aurochs</b> en Forêt d'Orient	p. 8
<b>Sentier des sens</b>	p. 9
<b>L'observatoire des Valois</b> Vision magique sur les eaux	p. 10
<b>Ecrevisses de Louisiane</b> alerte aux envahisseuses	p. 11
<b>L'ORAC...</b> relancée en 2010 et 2011	p. 12
<b>"L'eau source de vie"</b>	p. 13



Une charte,  
un programme

Les idées fleurissent.  
Les partenariats se renforcent.  
Les projets se concrétisent.  
Preuve que oui, les communes  
et leurs habitants peuvent  
compter sur le Parc pour  
avancer ensemble. La nouvelle  
charte illustre parfaitement  
cet état d'esprit.



**L**e numéro 6 de Territoire d'Orient expliquait en détails le contrat liant l'Etat et les collectivités adhérentes au Parc, autour d'un projet commun : **la protection de l'environnement, l'aménagement du territoire, le développement économique et social**, sans oublier **la politique d'éducation et de formation du public**. Une orientation qui prend en compte **l'avis et la vie des habitants du Parc**, dans des projets d'actions divers. **Le développement durable, le tourisme, la valorisation du patrimoine, la qualité, l'accueil...**

Cette nouvelle charte a demandé un énorme travail de 2003 à 2009, des visites en concertations, différentes études en rapports circonstanciés ; les étapes se sont succédées pour aboutir fin de semestre 2009. C'est à cette époque que le Premier ministre donne son

avis final. Il accorde par décret le renouvellement de classement du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient pour une période de 12 ans.

Chronologiquement, parmi les étapes importantes, l'enquête publique permet de confronter les avis des usagers, professionnels et élus du territoire, au projet général. Le Parc devant tenir compte des remarques les plus pertinentes.

La commission d'enquête publique, composée de cinq membres, tient des permanences dans chacune des communes où sur un registre, sont recueillies 59 remarques orales et 53 écrites. Elle rencontre 88 élus, 44 administrés et totalise 279 remarques. Des remarques, globalement positives, confortant les orientations du Parc.

C'est bon signe !



## Sept nouvelles communes

Ensuite, le Comité syndical approuve la charte et le plan, afin de le transmettre aux communes puis au Ministère en charge des Parcs.

La consultation des communes et des autres collectivités se déroule au début de l'hiver et le froid ne gèle pas les décisions des maires ! **Sur les 69 communes consultées, 57 répondent favorablement.**

Aucune commune de l'ancien périmètre n'a souhaité délibérer pour sortir du Parc. C'est un geste important à souligner.

**Sept nouvelles communes s'associent au projet de développement du Parc :**

**Maison des Champs, sur le plateau du Barrois, Luyères, Assencières, Bouy-Luxembourg en Champagne crayeuse, Hampigny, Vallentigny et Maizières-les-Brienne en Champagne humide. Entre ces deux natures de sol, l'équilibre écologique se trouve ainsi conforté.**



## Applications

**La première application concrète de la nouvelle charte est son programme triennal. Exercice imposé par le Ministère, il se concrétise grâce à la participation financière du Conseil régional et l'Etat permettant une mise en route rapide des actions :**

Etude du statut et des habitats de la Loutre d'Europe dans le Parc et ses marges	2007-2010
Etude des stationnements hivernaux de Cygne de Bewick en Champagne humide	2010-2012
Réserve Naturelle Nationale de la Forêt d'Orient	2010-2011
Développement d'une trame verte et bleue sur le Parc	2010-2012
Restaurer les milieux aquatiques et préserver la qualité de l'eau des communes	2008-2011
Ecomusée - Développement et amélioration de l'accueil	2010-2012
Élaborer la route des savoir-faire et des saveurs	2010-2011
Développement circuits équestres	2010
Guide Architectural & Paysager	2009-2010
Espace Info Énergie Conseil en énergie partagé	2010-2012
La Nouvelle Maison du Parc	2010-2012
Opération de restructuration de l'artisanat et du commerce	2010-2012
Refonte du site internet	2010

## Un partenariat soutenu

**Certaines de ces actions ont déjà abouti, les autres sont en cours et seront réalisées d'ici trois ans, ainsi que le souligne le président du Parc, Christian Branle.**

On l'a compris, la charte est un solide appui pour le financement des actions des acteurs du territoire, les privés aussi bien que les communes. Ainsi, pour illustrer concrètement la devise actuelle "Habiter, vivre et accueillir durablement sur le territoire", le Parc entend renforcer son partenariat envers les porteurs de projets.

Il se doit d'accueillir tous les acteurs du territoire dont la

volonté est de réaliser une action au profit de leur commune ou du Parc. Il les guidera pour que le projet aboutisse, aussi bien sur le plan technique que sur le financement. Financement qu'il n'assume pas lui-même mais dont il s'engage à trouver les sources. Bref, il joue un rôle de catalyseur pour le profit de tous et l'application de la nouvelle charte le prouve.

Les acteurs formulent des idées. Le Parc partage ses connaissances. Ces richesses associées contribuent au développement du territoire et tout le monde est gagnant.



Luyères



Maizières-les-Brienne



Hampigny



Assencières

### Projets accompagnés

Depuis plusieurs années, les "financeurs", et plus particulièrement l'Etat, lancent des "appels à projets." Une intention qui représente une opportunité pour les bons plans relatifs au territoire puisque les possibilités de financement sont souvent plus larges que pour des procédures classiques. Mais il appartient au Parc de réagir très rapidement à ces appels à projets en présentant des candidatures de qualité. Les candidats sont en effet nombreux alors que le nombre d'élus par l'Etat est plutôt restreint !

C'est grâce à cette réactivité que le Parc a pu bénéficier de deux "pôles d'excellence rurale", accompagnant ainsi plusieurs projets, aussi bien privés que publics. Soit environ 1,7 M€ de fonds publics ayant bénéficié au Territoire...



# Zoom sur Dienville : Le motonautisme et le développement durable

## Port Dienville : des bateaux moins polluants

Aménagements au top, accueil chaleureux, animations diverses, surveillance et eau de qualité, le lac Amance, réservé au motonautisme, a trouvé sa vitesse de croisière. La fréquentation augmente chaque année.

On le sait, les débuts ont été difficiles... Mais ce n'est plus qu'un mauvais souvenir. Désormais, la notoriété de Port-Dienville va crescendo. Il faut dire que le site, particulièrement soigné et agréable, ne manque pas d'atouts. Ainsi, les passionnés de bateau à moteur, ski nautique et autre jet ski, s'en donnent à cœur joie dès les premiers beaux jours jusqu'aux derniers, en passant par la pleine saison juillet-août. Situé à 150 kilomètres de Paris et relativement près de la sortie d'autoroute de Magnant, la base nautique attire une clientèle essentiel-

lement parisienne (plus de 60 %) séduite par la qualité des aménagements. Tout est conçu en effet pour le confort et le plaisir des usagers : parking privé, blocs sanitaires, pontons pourvus d'eau et d'électricité. La brigade nautique basée à Dienville assure, sur la région Champagne-Ardenne et au-delà, une mission de surveillance (application de la réglementation, enquête d'investigation...). "La capitainerie est avant tout chargée de la gestion du port mais nous souhaitons aussi en faire un lieu chaleureux en développant l'accueil touristique. Dans cet esprit, nous accueillons régulièrement des expositions de peintres locaux", commente M. Hamard, responsable de la capitainerie.

### ■ Fréquentation en semaine à développer

Mais le lac d'Amance c'est aussi des commerces multiples, une superbe plage, des berges aménagées avec tables de pique-nique, deux îles pour les Robinson et un tas d'activités sportives et culturelles : deux courts de tennis, terrain multisports, concerts, feux d'artifices et spectacles divers. De quoi satisfaire petits et grands, sportifs ou non. Dans ce programme éclectique les pêcheurs ne sont pas oubliés pour autant. Ils taquinent le poisson dans leur espace réservé où la carpe est la vedette quand le championnat du monde se déroule à Dienville comme en 2006. Un événement à succès.

Eh, oui, ça saute, ça glisse, bref ça bouge à Port-Dienville. Et aussi bien sur terre que sur l'eau ! Que l'on privilégie le côté familial ou le volet sportif. Pas moins de 240 places, 120 bateaux toute la saison et parfois jusqu'à 200 embarcations réparties sur le lac en période haute. Mais si ça ronronne de plus en plus les week-ends à Dienville, la fréquentation en semaine reste cependant à développer. Tout le monde y trouverait son compte, y compris les commerçants et les deux terrains de camping.

## Des moteurs anti-pollution

**Et le développement durable dans tout ça ? On gère. Normal, on est dans un Parc naturel. Les moteurs plus performants, avec un meilleur rendement et une consommation plus faible, rejettent moins de gaz et sont plus silencieux. Les bateaux habitables sont équipés de toilettes avec un réservoir. Toutes les normes sont respectées.**

C'est normal, il ne faut pas que l'activité humaine génère de la pollution. Tout est surveillé et organisé dans ce sens. La preuve, une station de pompage des "eaux noires" est en projet. L'eau est de bonne qualité. On observe autant d'oiseaux que sur les autres lacs. Il arrive même que certains nichent sur la plage arrière des bateaux. Vous imaginez la surprise des propriétaires en découvrant nid et œufs !"

Pour sa part, dans le cadre de sa profession, il gère la vente et la location de bateaux, jets skis et l'accastillage. "On fait monter les amateurs sur les bateaux pour les allécher, ensuite, la passion vient souvent d'elle-même... Il ne reste plus qu'à passer le permis auprès du "Bateau école Jean Jaurès", qui peut s'obtenir en un week-end de cours".

[www.bateaucolereims.fr](http://www.bateaucolereims.fr)

Bref à Dienville, que du bonheur ! Ce n'est pas Vincent Grenet qui dira le contraire. Son regard pétille quand il vante le lac et ses

Vincent Grenet (Centre service bateaux) en parle en connaissance de cause. "L'évolution des moteurs en quatre temps, sans huile, a pris le pas sur les deux temps. Ils sont beaucoup moins polluants. De toutes façons, les normes devraient être appliquées depuis 2006. Ici, comme on a affaire à des passionnés, ils sont toujours à l'affût des nouveautés. Ainsi, ils changent leur matériel tous les deux ans. Le renouvellement s'est donc fait tout naturellement. 90 % des bateaux sont aux normes. Et ici, pas de diesel, on ne distribue que de l'essence. Quant au nettoyage, il s'effectue avec de l'eau et des produits biodégradables à la station de lavage située au village.







## Pluie d'étoiles ... sur Kawan

La réouverture du camping de Mesnil-Saint-Père, qui fait désormais partie du groupe Kawan, représente un bel atout pour le lac. La structure, avec des aménagements au top, n'a rien à envier aux campings de bord de mer. On s'y croirait !

**Piscines (intérieure et extérieure) et jeux, bassin, bar, boutique... Tout est prévu pour le confort et les loisirs des campeurs. 140 emplacements, là où on en comptait 300 auparavant, c'est dire si les usagers sont à l'aise.**

■ **Et naturellement, au camping, on se soucie de l'écologie.**

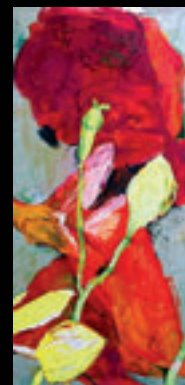
"Nous avons voulu une réalisation durable dans la qualité et le développement, en utilisant au maximum des produits naturels", commente Pierre-François Dupond, responsable du projet Kawan.

"Chaque emplacement est relié aux réseaux EDF, eau et tout-à-l'égout. Le bâtiment est de plain-pied, construit avec des murs en briques. Les sanitaires sont dotés d'une robinetterie sans contact avec économiseur d'eau et d'un chauffage solaire. Le nettoyage s'effectue avec des produits bio-écologiques".

Bref, un exemple et peut-être des idées pour les collectivités...

■ **En attendant, pour cette première année servant de test, le responsable se réjouit d'un bon taux de remplissage avec des Français certes mais nombre d'étrangers, notamment Anglais, Hollandais, Belges et Allemands. Et un constat :**

"Les touristes aiment la région." Voilà de quoi encourager M. Dupond qui, après ce lancement réussi, compte bien pérenniser le succès avec la création d'une douzaine d'emplois à la clé.



Jean Marrel



Jean Chevallier



## Expositions temporaires

### Calendrier 2010 à la Maison du Parc

- Exposition "Le monde mi-humain mi-végétal" de Madame Calon - 8 semaines**  
Vendredi 15 janvier au mercredi 10 mars 2010
- Exposition "Aquarelles sur paysage fluvial, reflets de l'eau et natures mortes" de Monsieur Eyskens et Monsieur Aparicio**  
**Exposition de Monsieur Desimpel, tailleur de pierres - 7 semaines**  
Vendredi 12 mars au mercredi 28 avril 2010
- Exposition "Correspondance entre le visible et l'invisible et entre la matière et l'esprit" de Monsieur Marrel**  
**Exposition de Monsieur Desimpel, tailleur de pierres - 8 semaines**  
Vendredi 30 avril au mercredi 9 juin 2010
- Exposition des productions enfantines sur le thème du Parc**  
Organisée par les Amis du Parc.  
Jeudi 10 juin au jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2010
- Exposition d'été : Madame Mangin - 10 semaines**  
**Photos animalières**  
Samedi 3 juillet au mercredi 1<sup>er</sup> septembre 2010
- Exposition "Aquarelles, pastels et croquis de la nature" de Monsieur Chevallier - 6 semaines**  
Vendredi 3 septembre au mercredi 13 octobre 2010
- Exposition "40 ANS DU PARC" - 6 semaines**  
Vendredi 15 octobre au mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2010
- Exposition de Noël sur les bases des collections de l'Ecomusée de la Forêt d'Orient - 8 semaines**  
Vendredi 3 décembre à fin janvier 2011



Thierry Desimpel

Camping Kawan





# Sentier des sens

Pour les amateurs de marche et de découverte, ce sentier longeant la réserve naturelle est source de sensations multiples.

**C'** est une autre façon de surprendre la forêt. Elle vibre de mille bruits, elle diffuse des parfums musqués, elle change d'apparence selon la lumière et les saisons et devient parfois enchantée.

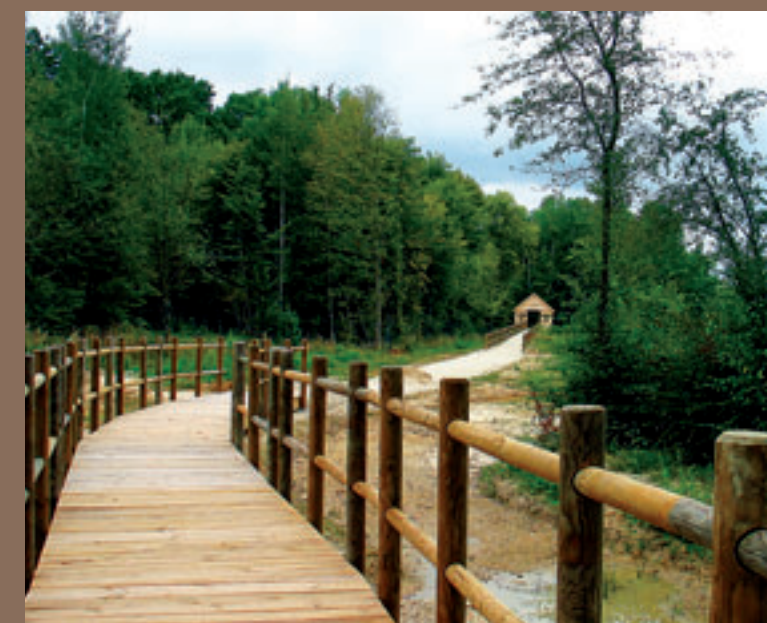
Écoutons, regardons, touchons, respirons... La balade est ouverte à tous les publics, grâce au chemin magique.

Car ce parcours aménagé à l'intérieur de l'espace faune, appelé "sentier des sens" met ceux-ci en éveil et c'est un réel bonheur d'y accéder. Même pour les personnes souffrant d'un handicap qui trouvent sur ce chemin toutes les possibilités de goûter



les plaisirs. Accessibilité en fauteuil, signalisation, panneaux adaptés, informations sonores ou visuelles, visites guidées avec traducteur LSF, tous les handicaps seront pris en compte. Le site ainsi conçu répond aux besoins de chacun.

Avec des miradors de plain-pied et du mobilier adapté.



Un couple d'élan, le seul en semi-liberté en France, complète le tableau des animaux rares. Il est possible de les voir se baigner dans la mare. Ils adorent. Un bébé est attendu pour le printemps.

Et il paraît qu'entre tous ces animaux, la cohabitation est bonne.

Mais l'espace faune, c'est aussi des milliers d'oiseaux à surprendre du haut des miradors. Lors de la migration, quand l'eau scintille dans la lumière dorée, c'est magique...



Horaires,  
Périodes d'ouverture

## Groupes

- Sur réservation, toute l'année tous les jours de 7h à 20h

## Grand public

- Haute saison du 20 mars au 31 août  
Tous les jours, de 14h à 19h
- Moyenne saison du 1<sup>er</sup> septembre jusqu'au 11 novembre  
Tous les dimanches, de 14h à 18h

## Fermeture annuelle

- du 12 novembre au 20 mars

## Brame du cerf

- Du 20 septembre au 10 octobre  
Les vendredi, samedi, dimanche de 19h à 22h  
Réservation préalable obligatoire auprès de l'OTI.

## Visite libre

- Adultes et enfants de + de 13 ans 5 €
- Enfants de 3 à 12 ans 3 €
- Enfants de moins de 3 ans Gratuit

## Visite libre (nombre illimité)

### avec abonnement annuel

- Adultes 15 €
- Enfants de 3 à 12 ans 10 €
- Enfants de moins de 3 ans Gratuit

## Groupes constitués

### en visite guidée (1h30)

#### Sur réservation préalable obligatoire

- Adultes (mini 8 / maxi 25 pers) 5 €
- Scolaires, centres de loisirs 3 €  
1 accompagnateur gratuit / 10 enfants
- Centres médicaux, instituts spécialisés 4 €  
1 accompagnateur gratuit / 4 pers.

# Des aurochs en Forêt d'Orient

L'ancien parc de vision animalier change de peau. Mis aux normes réglementaires, il s'enrichit de nouveaux espaces, mares et prairies, tandis que ses enclos réaménagés s'ouvrent sur des espèces rares.

## De grands herbivores ancestraux...

**O**n en parlait depuis des mois... L'ouverture prévue en juillet, pour les vacances, étant différée, on désespérait. Or, cette fois, on tient le bon bout... Les responsables ont pris le taureau par les cornes... L'ouverture de l'espace faune se dessine. Après les premiers pas à l'automne, les visiteurs pourront profiter pleinement de ce superbe site au printemps 2010.

Un espace rénové, tout près de la Maison du Parc et de la Maison des Lacs. Bref, un lieu privilégié à vocation pédagogique et touristique en bordure de la réserve naturelle, pour sensibiliser le public au respect de la faune.

Et c'est vraiment très agréable de suivre, sous la voûte feuillue, le chemin forestier menant à la découverte des hôtes insolites qui ont déjà pris possession des lieux.

Car si on retrouve les animaux familiers de nos forêts, cerfs, biches, chevreuils et sangliers, on peut désormais découvrir des élan d'Europe, des aurochs (reconstitués) et des chevaux Tarpan qui s'ébattent sur 35 hectares.

Des animaux en semi-liberté qu'il est possible d'observer du haut des deux miradors en bois. C'est un joli spectacle. Vision sauvage et presque irréelle avec en toile de fond, le lac.

"Les aurochs, ancêtres de toutes les races bovines mondiales, ont vécu à l'état sauvage très tardivement. Le dernier aurochs sauvage serait mort en 1627. Ces aurochs résultent du croisement de races actuelles", explique M. Carles, directeur de l'agence Aube-Marne à l'Office National des Forêts, partenaire du Parc dans le réaménagement du site.

Un mâle, trois femelles, deux jeunes taureaux et deux veaux se partagent la prairie invitant les visiteurs à voyager dans le temps. Car



"on peut imaginer les peintures rupestres à partir de cela".

C'est une première en Champagne-Ardenne.

Pareil pour les chevaux Tarpan dont on a retrouvé la trace jusqu'en 1936. "Ce sont les ancêtres des chevaux domestiques européens, des animaux très rustiques adaptés à tous les temps".





# L'observatoire des Valois

## vision magique sur les eaux

**“Quelle belle idée ! On se croirait au Canada” s'exclame une promeneuse de juin, en découvrant la construction de rondins. C'est vrai que la végétation luxuriante s'en donne à cœur joie et que les oiseaux au diapason offrent un concert de choix pour rendre le lieu paradisiaque.**

Mais non. Ce n'est pas la cabane au Canada. C'est tout près. Chez nous. Dans le Parc de la Forêt d'Orient, où l'eau et les arbres jouent la féerie. Le parfum des bois mêlé à celui de la terre mouillée, le miroir des eaux vertes. Les foulques qui plongent sans se lasser, les canards ou les poules d'eau. Et tous les autres oiseaux. Si on prenait le temps de regarder ? De s'imprégner de cette atmosphère authentique, apaisante.

Si on s'arrêtait à l'observatoire des Valois ? Une fuste qui s'intègre dans le paysage jusqu'à en restituer l'odeur et toutes les sensations. Une belle construction coiffée d'une toiture végétale. Une première en Forêt d'Orient sur un site exceptionnel (la Réserve Naturelle Nationale de la Forêt d'Orient), tout au bout d'un chemin forestier, au bord du lac du Temple. Et bien sûr, une réalisation tenant compte du développement durable.

### Des rondins

Le bois utilisé pour la construction de l'observatoire est d'origine "contrôlée" puisqu'il est issu de la réserve ! Et tout est du même tonneau. L'entrepreneur choisi pour les travaux étant écologiste dans l'âme, et parfaitement sensible à la nature, à ce qu'elle offre. Ce que nous pouvons utiliser. Ce qui doit être protégé.

Ainsi, tout a été fait dans les règles de l'art. A commencer par le débardage des pins Douglas. "La totalité des tiges et grumes a été débardée par des chevaux de trait pour préserver le sol et les feuillus restant sur pied sur la parcelle, semenciers de la régénération naturelle déjà entamée."

Ensuite, les grumes de Douglas ont été transportées sur le site de l'entreprise du fustier, à Courteranges, où elles ont été écorcées, taillées et prêmontées.

Et l'observatoire ainsi construit, chaque pièce étant numérotée, fut démonté et remonté sur l'emplacement choisi. Une belle maison en rondins assemblés, chaleureuse et lumineuse où l'on peut observer à loisirs les milliers d'oiseaux qui survolent le lac.



### En bref :

- Ce projet a séduit les partenaires financiers (Union européenne, État, Région) dans le cadre du Contrat de Parc avec l'État et la Région (2003-2006).
- Une signalétique adaptée a été installée indiquant les spécificités du site, rappelant également la réglementation et les limitations d'accès à l'observatoire (notamment les jours de chasse). Cet accès se fait par une route forestière où la circulation automobile est interdite (sauf pour les propriétaires et ayants droit). Ainsi, les visiteurs s'y rendent à pied ou à vélo. Une belle promenade de trois kilomètres !

# Ecrevisses de Louisiane

## Alerte aux envahisseuses

La menace se précise. L'Ecrevisse rouge de Louisiane est parmi nous. Signalée dans l'Aube en 2006 et détectée depuis 2007 dans le Parc naturel régional, cette indésirable "*Procambarus clarkii*" peut provoquer des désordres biologiques et nuire à l'équilibre écologique d'un milieu. Des actions sont mises en place pour l'éradiquer.

### Origine et répartition

Originaire du Nord du Mexique et du Sud-Est des États-Unis (Louisiane et Floride), cette espèce d'écrevisse a été introduite à partir de 1930 dans différents pays du monde afin de développer les activités liées à la pêche et à la production aquacole. Son arrivée en France semble dater des années 1975. Et depuis, elle progresse, ayant déjà colonisé 61 départements métropolitains (seule l'extrémité est de l'hexagone semble épargnée). Or l'Ecrevisse de Louisiane est considérée comme un véritable fléau.

### Danger pour l'environnement

La prolifération de cette envahisseuse risque d'accélérer la disparition des écrevisses autochtones qui sont déjà fortement menacées. En effet, *Procambarus clarkii* se révèle une redoutable concurrente pour l'espace et les ressources alimentaires. De plus, elle facilite l'introduction et la propagation de certaines pathologies, notamment la peste de l'écrevisse (ou Aphanomycose) fatale pour les écrevisses indigènes.

En forte densité, elle détruit les herbiers aquatiques, principales zones de reproduction pour les poissons (brochets et carpes) et les amphibiens. Prédatrice d'alevins, de têtards, de larves d'invertébrés (libellules par exemple), elle représente un réel danger pour la chaîne alimentaire. Mais ce n'est pas tout. En creusant des terriers aussi nombreux que profonds, elle risque de dégrader les berges mais aussi les ouvrages comme les digues d'étang et d'irrigation. Son activité fouisseuse entraîne une

augmentation de la turbidité de l'eau, ce qui perturbe le développement des organismes aquatiques. Dans certaines régions, comme le Gers, l'écrevisse de Louisiane est la cause d'une baisse importante de la biomasse de poisson.

### Le Parc, en guerre contre l'Ecrevisse de Louisiane

Le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, en partenariat avec l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) et la Direction régionale de l'environnement, de l'Aménagement du Territoire et du Logement (DREAL) de Champagne-Ardenne a déjà réagi, lançant une étude d'envergure sur cette espèce invasive. Il s'agit en effet d'évaluer sa présence sur le territoire, de l'empêcher de se propager et de coloniser la zone des étangs et lacs de Champagne humide.

Les premières prospections ont révélé la présence de l'Ecrevisse de Louisiane dans quatre gravières d'une commune du Parc. Quant à l'Ecrevisse américaine (*Orconectes limosus*), elle a également été repérée sur quatre sites autres que ceux occupés par *Procambarus clarkii*.

Une campagne de capture massive par nasses (trois par hectare, relevées deux fois par semaine) a été mise en place en 2008 sur un site pilote présentant une forte densité de la bête. Plus de 2 000 individus ont été ainsi piégés et tués, soit environ 76 kgs. Une méthode qui semble efficace à condition d'être maintenue sur le long terme. L'opération, reconduite en 2009, permet d'éliminer

des adultes reproducteurs et de jeunes individus sexuellement matures, et donc de limiter la population. L'introduction de poissons prédateurs comme perches, sandres ou brochets est également envisagée dans les plans d'eau. Enfin, une sensibilisation des propriétaires des plans d'eau, des pêcheurs et du grand public, permettra de limiter les risques de dissémination.

### Facilités d'adaptation

L'habitat naturel de cette écrevisse est le marécage mais, peu exigeante, elle s'adapte dans tous les plans d'eau pourvus de substrats meubles (terriers). Ainsi comme les étangs, canaux et lacs peu profonds représentent ses milieux de prédilection, elle se sent fort à l'aise dans

notre région. Capable de résister à des conditions extrêmes (manque d'eau, excès de nitrates, coups de froid ou coups de chaud, etc.), elle peut aussi parcourir de grandes distances sur la terre ferme et migrer vers des lieux plus propices. Gourmande de végétaux, elle peut également consommer des alevins et autres larves, son activité alimentaire variant d'intensité et de nature en fonction de la température.

Quant à l'accouplement, il se déroule comme pour les autres espèces : le mâle retourne la femelle afin de déposer des spermatophores et l'affaire est faite. Les femelles portent en moyenne 500 œufs et peuvent apparemment se reproduire au moins deux fois par an. Les larves, à croissance très rapide, sont sexuellement matures dès la première année, trois à cinq mois après l'éclosion. De par cette biologie, cette espèce réunit de nombreux atouts lui conférant un important pouvoir colonisateur.



### Interdite de séjour

En France, l'Ecrevisse rouge de Louisiane est considérée comme "espèce susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques" d'après l'article R.432.5 du code de l'environnement. La loi française interdit donc l'importation, la commercialisation, le transport à l'état vivant et sans autorisation de cette espèce dans les eaux douces libres ou closes.

**Son introduction dans les milieux aquatiques, y compris les piscicultures, est passible d'une amende de 9 000 €.**

### Contact

Cellule "Zones Humides"  
 Pavillon Saint Charles  
 10220 Piney  
 → Tél. 03 25 40 04 12  
 → Courriel :  
 pascal.larmande@pnrfo.org



# L'ORAC... relancée en 2010 et 2011

Afin de soutenir l'artisanat et le commerce, le Parc de la Forêt d'Orient reconduit son Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce. L'ORAC a pour objectif le maintien et le développement de l'offre commerciale et des services aux habitants, mais aussi l'apport d'un soutien aux petites entreprises locales dans l'amélioration et la modernisation de leur activité.

Cette opération s'appuie sur deux types d'actions complémentaires :

## Les actions individuelles :

Elles s'adressent aux chefs d'entreprise souhaitant réaliser un investissement dans le but de moderniser leur outil de production. Le Parc se chargera de monter le dossier de demande de subvention avec le chef d'entreprise si celle-ci remplit les conditions d'éligibilité au dispositif :

- l'entreprise doit être inscrite au registre du commerce et des sociétés, ou au répertoire des métiers, et

pouvoir fournir un bilan d'une année d'exercice,

- son chiffre d'affaire doit être inférieur à 1 000 000 €,
- l'entreprise doit être basée sur le territoire du Parc (périmètre de la nouvelle charte),
- les investissements éligibles sont : les travaux d'extension, de modernisation, de mise aux normes, de sécurisation des

locaux, de réfection de vitrine, l'achat de matériel, les véhicules ateliers ou de tournées et leur équipement...

- ne pas avoir réalisé l'investissement, ni passé la commande.

La subvention accordée correspond à 20% du montant HT d'une dépense comprise entre 5 000 € et 75 000 € plafonnée à 15 000 €.

## Les actions collectives :

Elles permettent de dynamiser le territoire, les commerces et les entreprises artisanales, en réponse aux besoins exprimés dans l'enquête réalisée auprès des entrepreneurs du territoire. Les opérations suivantes seront réalisées :

- des formations pour s'adapter à l'évolution de la demande,
- des animations pour dynamiser le commerce local,
- des diagnostics d'installation afin d'améliorer la rentabilité et l'efficacité de l'entreprise,

- des outils de communication et des manifestations permettant de valoriser les entreprises et leurs activités.

## Témoignage

M. Moulet gérant de la Menuiserie d'Antan à La Loges aux Chèvres :

"Cette subvention m'a aidé à investir dans un système d'aspiration, aujourd'hui indispensable au développement de mon activité. J'ai ainsi pu embaucher et former de jeunes apprentis. Je souhaite d'ailleurs continuer à investir et développer mon entreprise dans ce sens".

Attention : aucun achat ou commencement de travaux ne doit être effectué avant la prise de contact avec le Parc.

## Contact

- Sonia HACHARD
- 03 25 43 38 86
- [sonia.hachard@pnrfo.org](mailto:sonia.hachard@pnrfo.org)

# "L'Eau source de vie"

L'intégration des grands lacs de Seine dans notre paysage ferait presque oublier leur fonction de barrages réservoirs...



Réalisation école de Rouilly Sacey

Pendant l'année 2008-2009, la vidange décennale du lac d'Orient était l'occasion de se remémorer la création de ceux-ci, de mieux comprendre leur fonctionnement, de s'intéresser à toutes les fonctions et tous les aspects de cet ouvrage, à ces milieux aquatiques particuliers mais aussi plus généralement à cet élément aussi indispensable que l'air : l'eau.

L'eau est présente partout sur notre territoire. Elle est l'élément représentatif de cette partie de Champagne, l'eau de ces lacs créés par l'homme mais aussi l'eau des rus et des rivières, l'eau des mares et des étangs, l'eau des prairies humides et des marais avec sa faune et sa flore spécifiques.

L'Association des Amis du Parc qui partage avec le Parc le souci de sensibiliser les populations locales et en particulier les scolaires, à la protection de l'environnement et du patrimoine et au développement durable propose régulièrement aux écoles des actions dans ces domaines (l'arbre, le moulin...)

Grâce à un partenariat avec IIBRBS, il a donc été possible de proposer cette année aux écoles du territoire volontaires, un travail sur le thème de l'eau décliné dans ses axes scientifique, environnemental, technique mais également artistique ou littéraire, choix laissé aux enseignants.

Les classes participantes ont bénéficié de prêt de mallettes pédagogiques adaptées au niveau des classes et d'une animation à l'école ou sur le terrain en rapport avec la problématique choisie. Le travail s'est poursuivi pendant toute l'année scolaire et à l'issue, chaque classe a présenté une réalisation collective sur le thème retenu.

Ces œuvres très variées (albums, livrets, fresques, maquettes, constructions, CDrom...) ont fait l'objet d'une exposition à la maison du Parc où les visiteurs ont pu mesurer l'importance des connaissances acquises et tout simplement la qualité esthétique des réalisations. Bien sûr, chaque classe et chaque élève ont été récompensés !

Félicitations donc aux Enseignants passeurs de savoir et à tous nos futurs petits citoyens qui, n'en doutons pas, sauront "découvrir et apprécier leur lieu de vie" et protéger

l'eau, ce bien précieux, principale composante de l'homme et source de toute vie !

## À l'attention des enfants

En 2010 le PNRFO aura 40 ans. À cette occasion : "Dessine ou raconte ton Parc" dans ta famille ou à l'école et fais-nous parvenir ta réalisation avant fin mai 2010.



Aspect environnemental du lac d'Orient - réalisation école de Montreuil

• 13 •



Aspect touristique du lac d'Orient - réalisation école de Montreuil

## Pour tout renseignement

contactez l'association :  
→ 03 25 41 07 83

→ <http://www.amis-parc-foret-orient.fr>



Animation sur la mare avec la maternelle de Lusigny







# territoire d'Orient

Directeur de publication : Christian Branle

Rédacteur en chef : Meïssa Diallo

Secrétaire de rédaction : Lyliane Mosca (journaliste indépendant)

Comité de rédaction : Thierry Tournebize, Peter Van Bussel, Yves Hamard, Sylvain Dehureau, Sonia Hachard, Caroline Najean, Christine Mottard, Armande Spilmann, Evelyne Perrot

Crédits photographiques : PNRFO, Pascal Bourguignon, Conseil général de l'Aube, ONF, Kawan, communes du PNRFO

Design graphique et édition : TOUCAN-TOUCAN

ISSN 1634-2860



Imprimé avec le label Imprim'Vert sur papier recyclé avec des encres végétales

Les partenaires institutionnels et financiers du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient sont : les communes du Parc, la Région Champagne-Ardenne, le Département de l'Aube, la Communauté de l'Agglomération Troyenne, l'Etat

Nos partenaires financiers pour la revue

